

Le troisième, Etienne, prit pour épouse Perrine et eut un fils nommé Raoulet.

Pierre, le quatrième enfant de Jean et de Guillemette Baudouin, se maria deux fois ; de sa première femme, Jeanne, il n'eut qu'un fils, François, lequel épousa Marguerite Cuff, de laquelle il eut Jean, Thomas et Nouël ; la seconde femme de Pierre, Michelle Brugalé, enfanta une fille et trois garçons, Jean, Pierre et Alain ; ce dernier prit pour épouse Marie Goullay et en eut trois enfants : François, Marie et Guillemette.

Jeanne Cartier épousa Jean Nouel et lui donna pour enfants Pierre, Etienne, Rolando, Jacques, Alain et Catherine. Pierre, l'aîné des six enfants, épousa Marie Chenu et ils eurent trois enfants : Perrine, Pierre et Jean. — Jacques Nouël se maria à Servanne Doyen et il leur naquit un fils que Jacques Cartier tint sur les fonts baptismaux, comme il avait tenu le père, et ce fils reçut le nom de Jacques.

Thomasse, sixième enfant de Jean Cartier et de Guillemette, épousa Yamyn, et n'eut qu'une fille, Jacqueline, le 7 février 1507.

Quant à Jacques (*Jacobus*) Cartier, il n'eut que deux enfants : Robert, qui n'a point eu de postérité, et Robine, qui épousa Guillaume Mésnager.

Il résulte de ces différents faits que tous les membres de la famille Cartier ont incontestablement reçu le jour à Saint-Malo et non ailleurs.

En 1494, il y eut deux naissances au nom de Cartier : la première est celle de Raoulet, fils d'Etienne Cartier et de Perrine sa femme.

Dans le second acte, le rédacteur a omis le prénom de l'enfant, ce qui était assez fréquent, nous en avons eu des preuves sous les yeux ; mais il est hors de doute que cet acte concerne Jacques et nous dirons tout à l'heure pourquoi. Voici la teneur de cet acte ¹.

1. Nous n'avons pas cru devoir nous contenter de copier ces actes sur les copies des registres d'état civil faites en 1754 par ordre du Parlement ; comme nous